



MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord

Séance ordinaire du conseil
Samedi le 8 février, 2020

14h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance
 3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire et la séance tenue le 18 janvier 2020
 4. Ratification des paiements exécutés par chèque
 5. Rapports de la Mairesse :
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
 - 5.3. Mont-Tremblant
 - 5.4. Rapport des comités Agglo
 6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant
 7. Règlements :
 8. Administration :
 - 8.1. Avis de Vacance au CCU
 - 8.2. Nomination du nouveau conseiller ou conseillère au CCU
 - 8.3. Demande de subvention Fonds de Développement du Territoire
 - 8.4. Approbation de l'état pour la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
 - 8.5. Amendement 1 au protocole d'entente pour l'accès à la rampe de mise à l'eau de la marine de LTN
 9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.1.1. États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 janvier 2020
 - 9.2 Comité consultatif en urbanisme : S/O
1. Acceptation de correspondance
 2. Affaires nouvelles
 3. Période d'intervention des membres du conseil
 4. Deuxième période de questions
 5. Clôture et levée de la séance

NOTE : [Les séances sont publiques et se tiennent au 144, rue du Couvent Ville de Mont-Tremblant.](#)